

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 18 juin (18/06/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 juin, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS:

M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint**,

M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Jean-Luc GARRIGUES, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**,

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Maryse BAULU (représentée par Madame Christine HEMERY), **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Muriel VALETTE), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Fernand RODRIGUEZ, M. Aïzen ABOUA, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT EXCUSES :

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Daniel CALVI, **Conseillers Municipaux**.

Monsieur GARRIGUES est nommé secrétaire de séance.

40 – 18 juin 2020

**40. Exposition prêtée par le Centre des Monuments Nationaux –
Abbaye de Beaulieu – Convention avec la Mairie de Moissac**

Rapporteur : Mme VALETTE.

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT le souhait de la commune de Moissac de passer une convention de prêt de l'exposition « Itinéraire de collectionneurs » et de sa scénographie signée entre la ville de Moissac et d'une part le Centre des Monuments Nationaux, représenté par Monsieur Philippe Bélaval, président du CMN, et d'autre part avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, représenté par Monsieur Christian Astruc, son président.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE le principe d'une convention de prêt de l'exposition « Itinéraire de collectionneurs » et de sa scénographie signée entre la ville de Moissac et d'une part le Centre des Monuments Nationaux, représenté par Monsieur Philippe Bélaval, président du CMN, et d'autre part avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, représenté par Monsieur Christian Astruc, son président.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de prêt de l'exposition « Itinéraire de collectionneurs » et de sa scénographie signée entre la ville de Moissac et d'une part le Centre des Monuments Nationaux, représenté par Monsieur Philippe Bélaval, président du CMN, et d'autre part avec le Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, représenté par Monsieur Christian Astruc, son président.

Pour copie conforme
Moissac le 19 juin 2020

Le Maire,

A blue ink signature of Jean-Michel Henryot is written over a circular official stamp of the Mairie de Moissac. The stamp contains the text 'MAIRIE MOISSAC' and 'TARN-ET-GARONNE' around a central emblem.

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :